POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2017/2018

Contrat territorial du Haut-bassin de la Loire

Cette étude a été réalisée avec le soutien de :

Ce document a été réalisé grâce à une grille d'analyse des territoires (outil mis à disposition par la FNAB) appliquée à la zone du contrat territorial du Haut-bassin de la Loire.

Cette grille a permis de recueillir les éléments permettant de juger du potentiel de développement de l'AB sur ce territoire.

Cette étude souligne les freins et développe les leviers envisageables pour le développement de l'AB sur cette partie du territoire de l'Ardèche.

La même méthode a été utilisée pour la zone du contrat côté Haute-Loire, mais plus développée et approfondie que dans ce présent document, étant donné la plus grande taille du territoire, le plus grand nombre d'acteurs ainsi que le plus grand dynamisme des filières sur la Haute-Loire.

Table des matières

Préalable 2
AXE 1 – potentiel de production biologique sur le territoire 2
1. Facilité de passage en AB liées aux caractères propres des systèmes de production . 2
2. Sensibilité des agriculteurs aux modes de production bio 3
3. Existence de vecteurs favorables à l'AB sur le territoire 4
4. Implication dans des structures pouvant impulser des dynamiques collectives 6
5. Possibilité de bénéficier d'un accompagnement de l'activité 6
6. Conclusion sur le potentiel de production AB 7
AXE 2 – potentiel local de consommation biologique 8
1. Importance du bassin de consommation proche 8
2. Accessibilité au bassin de consommation proche 8
3. Existence d'une démarche collective pour créer une demande locale de produits AB 8
4. Etat des lieux des ventes de produits AB : enquête non exhaustive 8
AXE 3 – Etat et possibilités de structuration des filieres – commercialisation 11
1. Distribution des produits AB sur le territoire du CT 11
2. Etat des lieux sur les boucheries-charcuteries du secteur et leur offre AB 12
3. Etat des lieux sur les boulangeries-pâtisseries 13
4. Etat des lieux sur les marchés de plein-vent 13

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIMALES 15
1. la filière lait de vache bio 15
2. La filière viande bovine bio 18
3. Les filières caprins et ovins lait 23
4. la filière ovin viande 25
5. La filière volailles 26
6. La filière porcs charcutiers 26
AXE 4 – contexte politique local 27
AXE 5 – pression réglementaire sur le territoire 27
Conclusion 27

PREALABLE

Cette étude s'appuie sur un certain nombre de productions bibliographiques cadrant sa méthode :

- la grille d'analyse des territoires pour définir une stratégie de développement de l'AB mise en place par la FNAB et mise à jour en 2016.

Les données utilisées pour rédiger cette étude sont notamment :

- L'état des lieux de l'agriculture sur le bassin versant du Haut-bassin de la Loire réalisé par les Chambres d'Agriculture de Haute-Loire et de l'Ardèche : « l'état des lieux agricole »
- L'état des lieux du développement de l'agriculture biologique réalisé en août 2016 par Haute-Loire Biologique et Agri Bio Ardèche
- Une analyse des diagnostics de conversion réalisés sur la zone du CT entre 2015 et 2017 (facteurs favorables et défavorables à la conversion)
- Des résultats d'enquêtes auprès d'opérateurs économiques intervenants sur la zone du CT et plus largement en Ardèche ou départements limitrophes.
- Des résultats d'enquêtes téléphoniques ou physiques auprès d'organismes agricoles, d'opérateurs économiques, de conseillers et agents territoriaux.

AXE 1 – POTENTIEL DE PRODUCTION BIOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE

1. FACILITE DE PASSAGE EN AB LIEES AUX CARACTERES PROPRES DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Une étude spécifique sur la question a été menée par Agribio Ardèche et Haute-Loire Biologique à l'été 2016. Rappel de la conclusion de cette étude :

« Le territoire couvert par le contrat territorial du Haut-bassin de la Loire compte déjà près d'une centaine de producteurs bio. Bien que l'on puisse craindre des dé-certifications de producteurs selon le contexte des filières, il faut noter que beaucoup de producteurs s'engagent dans la bio parce qu'ils y trouvent un mode de production qui leur convient mieux (abandon des produits phytosanitaires, recherche d'autonomie alimentaire, meilleure valorisation de leurs productions, meilleure image par rapport au consommateur). Cependant, il est important que les filières biologiques s'organisent pour permettre la valorisation de l'ensemble des productions bio dans des filières bio avec des écarts de prix suffisamment élevés par rapport aux productions conventionnelles. C'est particulièrement le cas pour la filière viande bovine avec la problématique de l'absence de valorisation des mâles en bio. La filière bovin lait semble craindre quant à elle une chute des prix avec l'augmentation des volumes collectés. Que ce soit en filière longue ou courte, il est important que de nouveaux débouchés se créent et que le consommateur soit intégré à cette démarche de développement (ex : achat de veaux rosés).

Certains aspects de la réglementation bio pourraient également entraîner des dé-certifications s'ils venaient à évoluer de façon trop contraignante pour les éleveurs (attache, sortie des jeunes animaux…). Il est important de veiller sur ces évolutions et d'accompagner les producteurs concernés.

L'autonomie fourragère est la première autonomie recherchée par les producteurs bio. Elle est souvent limitée par le manque de terre (par rapport au dimensionnement du cheptel), la mauvaise qualité des prairies naturelles, le manque de terres labourables pour permettre l'implantation de prairie temporaire. Cependant, la majorité des fermes enquêtées ont atteint l'autonomie fourragère (certaines années sèches peuvent tout de fois impacter cette autonomie). Les producteurs convertis à l'agriculture biologique vont souvent chercher à diversifier la composition de leur prairie en y ajoutant plusieurs espèces de légumineuses et graminées pour obtenir une meilleure qualité de fourrage.

Le prix élevé des concentrés (céréales, aliments complets, tourteaux…) est un frein au passage en bio et également une problématique rencontrée par les éleveurs convertis. Ceux qui le peuvent y pallient en cultivant un peu de céréales ou en développant la culture de la luzerne. Il s'agit d'autant plus d'un frein que bien souvent les nouveaux convertis diminuent les surfaces en céréales par peur technique (gestion de l'enherbement, maladies) mais aussi pour gagner en surface de prairies fauchées. Il est intéressant de noter que plusieurs producteurs nouvellement convertis ont intégré dans leur nouvelle rotation des méteils, mélange de céréale-protéagineux (intérêt alimentaire et gestion du salissement).

Au niveau des pratiques de pâturage on note peu d'évolution lors du passage à l'agriculture biologique, pourtant une gestion plus précise (type pâturage tournant) permettrait des maintiens de productivité élevée (lait) et l'engraissement de lots d'animaux à l'herbe. Une gestion précise de l'herbe permet également d'assurer une meilleure autonomie fourragère.

Les pratiques de fertilisation sont quant à elles modifiées, les surfaces sont généralement moins fertilisées, surtout les cultures. Le compostage des fumiers est très peu répandu alors qu'il s'agit d'une pratique intéressante du point de vue de la qualité de l'eau.

Certains éleveurs bio expérimentés sur le bassin versant se tournent depuis 2/3 ans vers des techniques culturales simplifiées (non labour…), l'implantation d'une interculture avant le semis de la culture de printemps (céréale ou lentille). Ces pratiques peuvent avoir un effet bénéfique sur la qualité de l'eau (réduction de l'érosion). Ces éleveurs s'essayent également à la culture de variétés anciennes de céréales (recherche de résistance aux maladies, de qualités alimentaires, de rendement en paille…)

Enfin, on observe des modifications des pratiques vétérinaires : réalisation de coprologies pour éviter les traitements antiparasitaires systématiques. Comptage cellulaire pour diminuer le nombre d'antibiotiques au tarissement, utilisation de bouchons, ou tarissement naturel. Déparasitage et soin des mammites à l'aide de la phytothérapie, prévention des diarrhées par l'argile, application d'huile essentielles… Cependant, les nouveaux convertis connaissent peu ces pratiques alternatives aux traitements chimiques et semblent être en général très demandeurs de connaissances et d'expériences. »

2. SENSIBILITE DES AGRICULTEURS AUX MODES DE PRODUCTION BIO

Il faut noter un paradoxe apparent : sur ce territoire ardéchois, on retrouve la présence de relativement nombreux producteurs bio dans les filières les plus représentées. La production biologique est implantée depuis longtemps, et le territoire s'y prête bien, les pratiques agricoles de polyculture-élevage étant restées extensives, avec des pratiques de rotations, de culture des prairies, de pâturage et de

valorisation des effluents d'élevage facilitant un éventuel passage en bio. Cependant le taux de producteurs biologiques est relativement moyen en comparaison aux autres territoires ardéchois de polyculture-élevage. Et par ailleurs on constate de nombreux polyculteurs-éleveurs qui refusent le passage en bio malgré des études favorables d'un point de vue technico-économique, en donnant une grande valeur aux arguments moins favorables au passage en bio.

Ce paradoxe est d'explication probablement multiple :

- Image non valorisante du label AB, les pratiques herbagères traditionnelles étant vécues comme déjà suffisantes pour l'environnement et la qualité des produits
- Souhait de peu investir l'élevage dans un contexte global de déprise
- Aversion au changement, incertitudes sur l'évolution du bio (équilibre des prix).

Cependant il semble que la progression du label AB inspire les producteurs non-AB, beaucoup de producteurs de viande en vente directe se réclamant de pratiques « comme en bio », sans certification cependant…

3. EXISTENCE DE VECTEURS FAVORABLES A L'AB SUR LE TERRITOIRE

Les vecteurs locaux permettent la diffusion de l'AB sur le territoire sont d'abord les producteurs eux-mêmes, de par le retour d'expérience qu'ils peuvent faire localement, ensuite les fermes de démonstration et de référence, les fermes d'enseignement agricole.

Répartition spatiale des producteurs bio :

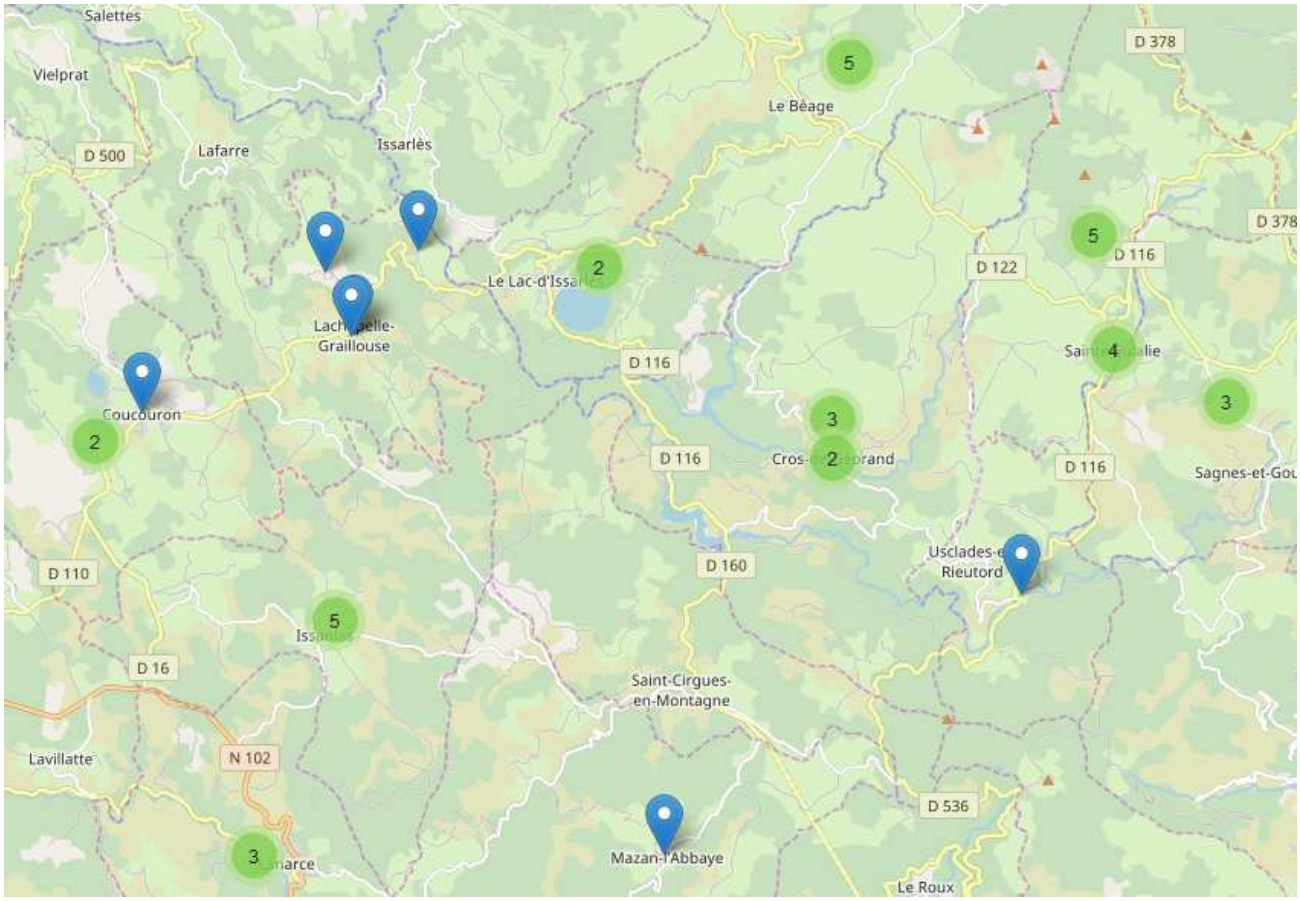

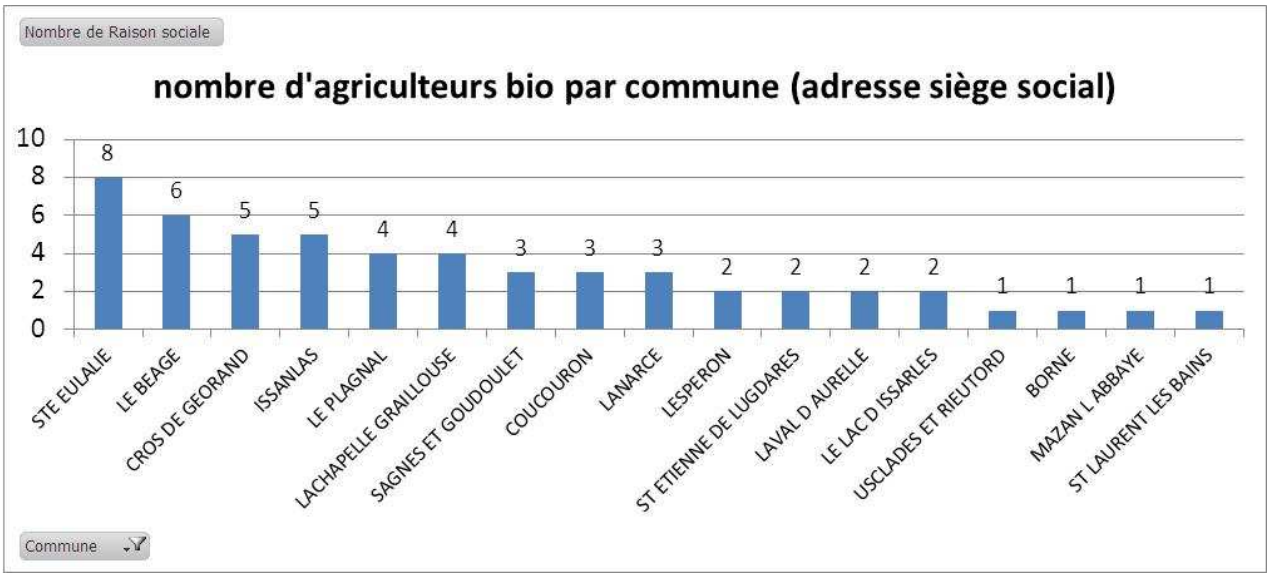

Légende : carte des producteurs ayant une activité bio enregistrée fin 2017. Les chiffres en vert représentent le nombre d'agriculteurs biologiques présents dans les communes.

On constate d'après cette carte qu'hormis à St-Cirgues-en-Montagne, la plupart des communes du CT côté ardéchois comptent des agriculteurs biologiques.

Le territoire est plus restreint et plus homogène que le territoire du contrat côté Haute-Loire. La présence bio est cependant relativement territorialisée : les secteurs du Nord (St-Eulalie, le Béage) sont denses en producteurs bio (historique de la collecte Carrier mise en place en 1999-2000), et l'environnement humain est propice aux conversions de ce fait, néanmoins les conversions récentes se sont faites uniformément sur tout le territoire.

Les fermes de références et de démonstration

Les *fermes de références* sont des fermes suivies par les ingénieurs du réseau des Chambres d'Agriculture en lien avec l'Institut de l'élevage. Elles permettent de recueillir des références afin d'éditer des cas-type et surtout d'aider les conseiller dans leur métier auprès des agriculteurs. Sur la zone du CT, deux fermes biologiques sont ou ont été dans ces dernières années des fermes de référence suivies par la CDA43 : une ferme en bovins lait à St Martin de Fugères et une ferme en production d'agneaux bio à Salettes. Aucune ferme de référence n'est présente côté ardéchois.

Les *fermes de démonstration* sont des supports de vulgarisation des pratiques bio du réseau des Groupements d'Agriculture Biologique. Elles sont utilisées dans le cadre d'évènements tel que « *la quinzaine de l'AB* » mais également pour des portes ouvertes réunissant des producteurs conventionnels en réflexion, des producteurs bio ou des étudiants en agriculture. Sur la zone ardéchoise du CT, une ferme en bovin lait (collecte et transformation fromagère) est ferme de démonstration sur la commune de Cros-de-Géorand.

Aucune ferme ni établissement de l'enseignement agricole n'est présente sur le territoire du CT, côté Ardèche il faut aller au plus proche à Aubenas pour réaliser des études agricoles.

4. IMPLICATION DANS DES STRUCTURES POUVANT IMPULSER DES DYNAMIQUES COLLECTIVES

Ces structures sont notamment les CUMA, groupements d'employeurs, GIEE, services de remplacement.

Les CUMA du secteur :

Nom de la CUMA	Commune du siège	Type de matériel en commun
Cuma des viandes fines	La Chapelle Graillouse	Outil de transformation de viandes fermières
Cuma du Haut-Allier	Lespéron (hors zone CT mais en bordure)	Matériel de travail du sol, épandage, remorques…
Cuma du Mezenc	Borée (hors zone CT mais en bordure)	Pas d'activité actuelle

Aucune de ces CUMA n'est spécifiquement bio, mais les deux 1ères accueillent des agriculteurs bio, par conséquent elles peuvent participer à jouer un rôle d'échange et de dynamiques collectives en faveur de la bio.

Aucun groupement d'employeurs connu n'est présent non plus. Aucun GIEE n'est enregistré sur la zone du CT. Les services de remplacement de la zone sont actifs, mais se trouvent confronté à une problématique de recrutement de salariés. Des producteurs biologiques sont adhérents à ce service, surtout mobilisé sur les fermes d'élevage laitier sans transformation.

5. POSSIBILITE DE BENEFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE

Les agriculteurs de la zone du CT peuvent bénéficier d'accompagnement, de conseil technique et de soutien de la part de nombreux organismes agricoles :

Organisme agricole	Type d'accompagnement ou de conseil	Et pour les agriculteurs biologiques…
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	Formation, accompagnement et conseil individuel et collectif	Diagnostics de conversion, appui technique.
Ardèche Conseil Elevage	Contrôle laitier et de performance, formations, conseil individuel	Pas d'actions spécifiques
ADDEAR de l'Ardèche	Formation et accompagnement à l'installation-transmission	Pas d'actions spécifiques
CIVAM de l'Ardèche	Formation, accompagnement collectif	Pas d'actions spécifiques
AFOCG (en cours de montage)	Appui à la réalisation de la comptabilité	Pas d'actions spécifiques

CER France	Conseil et réalisation de la comptabilité-gestion	Pas d'actions spécifiques
GDS de l'Ardèche	Soutien aux bonnes pratiques d'élevage	Pas d'actions spécifiques
Agribio Ardèche	Formation, accompagnement individuel et collectif	Diagnostics de conversion, appui technique individuel et collectif, formations.
SCARA Conseil	Formation et accompagnement collectif	Pas d'actions spécifiques
FD CUMA	Soutien aux mises en place de CUMA	Pas d'actions spécifiques
…	…	

Ces structures permettent un accompagnement global des agriculteurs sur les champs techniques, économiques, humains, que ce soit lié à l'installation, au soutien à l'activité ou à la transmission.

La présende de structures d'accompagnement des agriculteurs biologiques sur le secteur ne semble donc pas un frein particulier à la conversion ou au maintien en bio.

6. CONCLUSION SUR LE POTENTIEL DE PRODUCTION AB

Atouts du territoire	Le territoire compte des communes avec plusieurs producteurs bio : un réseau est déjà existant et il est possible de s'appuyer sur celui-ci pour développer l'AB. Le territoire est suffisamment petit pour que la production bio soit partout visible, et les méthodes de production sont relativement proches de l'AB. L'accompagnement pour la bio est présent au sein des organismes agricoles du territoire. Les facteurs de production sont très favorables au passage en bio (polyculture-élevage peu intensive), avec la simple difficulté de l'autonomie fourragère sous tension et de la culture de céréales difficile sur certaines zones.
Limite et freins	Capacité des producteurs à identifier l'AB comme une solution pertinente. Présence de productions peu propices à un passage en AB. Manque de dynamique collective permettant de motiver les producteurs pour éviter l'isolement face à des projets de changement.
Orientations, actions à développer	- Communiquer sur la réalité de l'agriculture biologique et les retours d'agriculteurs en AB pour démystifier les contraintes imaginées par les agriculteurs qui sont à la limite de franchir le cap de la certification. - S'appuyer sur les organisations collectives en place pour motiver des groupes de producteurs. - Soutenir et développer les conversions bio de manière à ne pas dégrader les facteurs vécus comme prioritaires par les agriculteurs (notamment l'autonomie fourragère). Envisager des actions techniques sur ces thèmes.

AXE 2 – POTENTIEL LOCAL DE CONSOMMATION BIOLOGIQUE

1. IMPORTANCE DU BASSIN DE CONSOMMATION PROCHE

Les bassins de consommation les plus proches côté Ardèche sont :

- Bassin d'Aubenas, avec une offre et une demande bien structurée en produits AB (Biocoop, la Vie Claire, magasins de producteurs, 1 drive bio, 1 Ruche Qui Dit Oui, nombreuses GMS avec produits bio locaux en partie, par exemple la viande bio du plateau au centre Leclerc).

Et autrement :

- Bassin de Langogne, avec des marchès de plein vent très attractifs en saison estivale, et une présence touristique importante

- Bassin du Puy-En-Velay

« Un bassin de consommation limité, mais une proximité de la ville du Puy favorable au développement de l'agriculture biologique » (source Haute-Loire Biologique)

- Bassin d'Alès

2. ACCESSIBILITE AU BASSIN DE CONSOMMATION PROCHE

Actuellement quelques producteurs AB font le déplacement pour aller vendre sur le bassin d'Aubenas (livraisons à la Biocoop, à la ruche qui dit Oui, au magasin de producteurs de Joyeuse Les Bourrons Couchus et à Aubenas, livraisons d'animaux à l'entreprise Audigier pour valorisation des viandes à la boucherie du centre Leclerc ou pour la vente de caissettes à des particuliers…).

3. EXISTENCE D'UNE DEMARCHE COLLECTIVE POUR CREER UNE DEMANDE LOCALE DE PRODUITS AB

Aucune démarche collective de structuration de la commercialisation des produits AB n'existe sur le territoire. Une démarche portée par la chambre d'agriculture (marque Tastelou) permet de valoriser la provenance locale mais n'est pas spécifique au label AB. De même la marque du Parc Naturel des Monts d'Ardèche permet une valorisation de la provenance, mais ne comporte pas de mention au cahier des charges AB.

4. ETAT DES LIEUX DES VENTES DE PRODUITS AB : ENQUETE NON EXHAUSTIVE

Une enquête auprès d'agriculteurs en vente directe a été réalisée afin de mesurer les problématiques propres à la vente directe et comprendre les possibilités d'évolution de la commercialisation en direct des produits sur le territoire.

Enquête réalisée auprès de 11 producteurs bio de la zone du CT ou communes limitrophes, dont 1 maraicher, 1 castanéiculteur-éleveur et 9 éleveurs (2 en vaches allaitantes, 3 en chèvres laitières, 1 en brebis allaitantes, 3 en vaches laitières, avec des ateliers de diversification : porc pour 2 éleveurs, brebis allaitantes pour 1, vaches allaitantes pour 1, chèvres laitières pour 1, chevaux pour 1, maraichage pour 2).

Les conclusions de cette étude sont :

	Oui	**Non**	**Autre**
Satisfaction de la vente directe sur le territoire ?	9/11	1 /11	1/11
Evolutions de la vente directe prévues sur la ferme ?	Recherche de nouveaux débouchés pour agrandissement.(2) Augmentation de la production pour la vente directe (caprin, porc) Recherche de nouveaux débouchés en chataigne Diversification des produits animaux	Maintien de la vente à la ferme (2), mais développement circuit long pour sécurisation du revenu. Maintien du nombre important de clients Maintien à minima, mais aucun investissement. Maintien jusqu'à la retraite proche. Pas de développement souhaité (dépannage).	
Dans votre production pensez-vous qu'il soit encore possible de développer la vente directe sur le territoire ?	2 (chevres laitières) 1 (maraichage) 2 (porc) 1 (vaches laitières) 1 (veau)	1 (produit lait cru de vache) : « désaffection pour le produit » 1 (maraichage) : « les locaux ont tous des jardins » 1 (châtaignes) « je ne peux pas tout vendre au magasin de producteur »	2 (chèvres laitières) « on a du stock en fin de saison » 1 en vaches allaitantes « le label AB est peu recherché »
Vos problématiques liées à la vente directe ?	Chronophage, diversité de production nécessaire (maraichage), diversification de débouchés nécessaire , manque de temps pour participer à des dynamiques collectives, trouver des débouchés en automne et au printemps (hors boom de saison touristique), le manque de production (ponctuel) freine la recherche de débouchés, dépendance à la présence touristique, temps exponentiel pour répondre à tous les clients, manque de production pour satisfaire les demandes, temps nécessaire pour l'organisation et trouver des clients (quand ce n'est pas régulier, comme pour la viande), manque de production pour assurer tous les clients, adéquation entre le temps nécessaire en magasin (permanences) et la faible quantité vendue,		

Les agriculteurs faisant uniquement de la vente directe au consommateur sont au nombre de 5/11. 3 souhaitent augmenter la production et la vente, et 2 autres sont satisfaits.

Parmi les 6 autres, 2 envisagent de développer la vente directe au détriment de leur autre circuit de commercialisation, 2 vont plutôt augmenter leur commercialisation en circuit long, et 2 autres ne souhaitent rien changer.

En conclusion, le développement de la vente directe des produits du territoire semble encore possible, bien que certains rencontrent des difficultés hors saison touristique. En saison touristique, la demande excède largement l'offre, ce qui laisse des perspectives favorables. Hors-saison touristique, il faut alors se tourner vers les bassins de consommation proches (Aubenas pour la plupart des enquêtés), la difficulté étant alors d'ordre logistique pour trouver des clients sur des ventes ponctuelles.

Les réponses ne favorisent pas un circuit de vente par rapport à un autre, mais les magasins de producteurs n'ont pas une grande côte : trop de temps nécessaire aux permanences, … Les enquêtés privilégient donc les magasins à la ferme, les marchés et l'organisation en « direct » (par les réseaux constitués, internet…).

Pour les enquêtés en double circuit long et court, il n'y a pas d'opposition entre ces 2 modes, mais une complémentarité quand c'est sur les mêmes produits (« la filière prend les produits quand je n'arrive pas à vendre en direct » en fromages et châtaigne, ou inversement pour la viande bovine, quand les prix sont moyens en viande bovine), ou une sécurisation du revenu quand c'est sur des produits différents.

Atouts principaux :	**Produits de qualité, image favorable, clientèle touristique très demandeuse**
Difficultés rencontrées :	Manque de temps, difficultés logistiques et organisationnelles, manque de volume sur certaines productions Clientèle locale peu demandeuse d'AB Peu de dynamiques collectives
Actions de développement à envisager :	Proposition d'un outil logistique pour favoriser la mise en relation directe. Porter à connaissance les possibilités d'installation / diversification

AXE 3 – ETAT ET POSSIBILITES DE STRUCTURATION DES FILIERES – COMMERCIALISATION

1. DISTRIBUTION DES PRODUITS AB SUR LE TERRITOIRE DU CT

Actuellement les magasins généralistes situés sur la zone du CT, ou proche qui délivrent une offre AB sont :

Commune	Nom et type de magasin	Offre AB en rayon	Développement pressenti ?
Lanarce	Magasin de la Chavade	Oui : produits à base de châtaigne, viande d'agneau, viande bovine prochainement, sirops, vins, produits d'épicerie.	Oui, clientèle de passage non locale pour la plupart.
Le Béage	Epicerie Vival du Béage (le cherchemuse)	Fromages de vache et chèvre, bières, crèmes de châtaignes, confitures. Beaucoup de produits locaux (non-AB) également : charcuteries sous vide de la charcuterie Moulin au Cros…	Souhait de développer cette gamme à destination de la clientèle touristique (plus que locale). Recherche de produits fermiers de tous types, locaux et également vins, ainsi que des éléments de communication sur le bio et le local.
St-Eulalie	Epicerie Proxy	Fromages et crémerie, petite épicerie	Oui, demande sur ces produits
Cros de Géorand	Epicerie	Fromages	*En cours*
Borée	Le montagnard	Miels, fromages, viandes	Magasin d'épicerie fermé depuis peu : activité non-rentable, remplacée par un camion multi-services venant d'Isère.

Enquête peut-être non exhaustive, liée à la difficulté de trouver l'information

La distribution locale est donc relativement engagée pour proposer les produits des producteurs de la zone, et pour la plupart des contacts pris, est encore demandeuse de pouvoir proposer plus de produits AB et locaux. Cependant les volumes sont assez faibles, la plupart des habitants de la zone réalisant leurs courses sur Le Cheylard ou Aubenas ou Le Puy… La clientèle principale reste donc les personnes de passage et les personnes sans grande mobilité.

2. ETAT DES LIEUX SUR LES BOUCHERIES-CHARCUTERIES DU SECTEUR ET LEUR OFFRE AB

Etablissement	Commune	Produits AB ?
Charcuterie ROME	St-Eulalie	Non, actuellement quasi uniquement de la charcuterie, fonctionne avec un grossiste en carcasses de porc de Lozère et Haute-Loire. Identifie bien la qualité du label AB, mais actuellement peu de demande de la clientèle, et pas de possibilité via le grossiste actuel. C'est un changement trop important pour la boucherie actuellement. Cependant, « ça va dans le bon sens ».
Boucherie JOLIVET	Coucouron	Revente actuellement dans le magasin voisin « l'annexe » de produits de terroir dont certains bio (œufs, vins, …). Intéressé pour creuser quelque chose, car il y a une demande de la clientèle pour du qualitatif. Par contre c'est la production qui manquerait car il n'y aurait pas assez de producteurs qui pourraient fournir la boucherie. Ne travaille qu'avec des éleveurs (boucher-abatteur). Abattage à Langogne.
Boucherie SERROUL	Coucouron	Pas d'offre AB actuellement, mais intéressé pour creuser un projet. Ils pensent que ça va dans le bon sens, mais se posent des questions sur la communication sur le produit dans le cadre d'une production locale déjà identifiée comme très qualitative. Intéressé pour travailler avec un grossiste AB.
Boucherie GINEYS	Le Lac d'Issarles	Certifiés AB pour répondre à la demande d'API Restauration (restauration collective scolaire), mais volume d'activité AB limité. Ponctuellement offre en rayon de viandes AB, mais n'identifie pas de demande importante de la clientèle et craint qu'il n'y ait pas non plus de développement en restauration collective.
Boucherie Moulin	Cros de géorand	*En cours.*
Boucherie charcuterie PUZZI – LE PAGEL	Lanarce	*En cours.*
Boucherie charcuterie COUDENE	Lanarce	*En cours.*

Conclusion pour les boucheries-charcuteries locales :

Etat des lieux : la consommation locale est moyennement demandeuse de produits bio, contrairement à la clientèle touristique. La clientèle locale est demandeuse de liens : l'achat de viande en boucherie est une manière de se mettre en relation avec les éleveurs qui sont souvent des voisins ou des connaissances. La clientèle touristique est scindée en deux catégories : les habitants du Vaucluse ou du Gard qui viennent en fin de saison pour réaliser des gros achats de viande et remplir leur congélateur de produits de montagne, et les vacanciers classiques qui réalisent leurs achats pour les pic-nic, les barbecues... Cette seconde clientèle familiale pourrait être plus demandeuse de produits de boucherie-charcuterie bio.

L'offre de la plupart des grossistes actuels ne comprend pas de bio, cependant des démarcations qualité existent ou la présentation de démarches qualité privées (ex : porc nourri aux lentilles et céréales sans OGM, élevé en zone de montagne, …). Le développement de gammes bio est possible car non développée sur le territoire.

Les actions à mettre en place pour soutenir le développement d'offres bio en viande locale:

- Porter à connaissance les obligations réglementaires liées au cahier des charges bio

- Porter à connaissance l'offre de grossistes en carcasses et quartiers bio sur le territoire

- Identifier les éléments de communication à mettre en avant pour distinguer les cibles de la clientèle locale et de la clientèle touristique, sans nuire à la production locale non AB.

- Porter à connaissance auprès des grossistes et des éleveurs la demande des boucheries.

3. ETAT DES LIEUX SUR LES BOULANGERIES-PATISSERIES

Après enquête aucune ne distribue de pain AB. La seule manière sur le territoire d'obtenir du pain AB est de se fournir auprès de l'unique paysan-boulanger du secteur (en bordure de zone).

4. ETAT DES LIEUX SUR LES MARCHES DE PLEIN-VENT

Actuellement les marchés de plein vent présents sur le secteur sont :

Commune	Jour	Offre AB ?
Borée	Le mardi, 14h-16h	Non, marché en perte de vitesse
Lachapelle Graillouse	Le 1er dimanche du mois d'avril à octobre	3 producteurs bio (fromages et lentilles), 4 producteurs non bio. Marché de dynamisme moyen, clientèle locale et touristique.
St-Cirgues-en-Montagne	Le dimanche, 8h-12h30	Pas de producteurs hors-saison, ni en saison touristique : que des revendeurs. Dynamisme correct l'été.
Coucouron	Le mercredi, 8h-13h	Présence de producteurs bio en

		fromages, marché dynamique hors et en saison.
Lachamp-Raphaël	Le jeudi, 8h-12h	X
St-Laurent-les-bains	Les 1er s et 3èmes jeudis du mois, 8h-12h	X
St-Eulalie	Le jeudi, 8h-12h	Importante, sauf fruits et légumes (primeur)
St-Etienne-de-Lugdarès	Le Vendredi, 9h30-12h30	Non, tout petit marché
Le Béage	Le samedi, 9h-12h	Oui
Cros-de-Géorand	Le samedi, 10h30-12h30	1 producteur de fromages AB, 1 primeur non AB. Petit marché de clientèle locale uniquement.
Le Lac d'Issarlès	Le mardi soir en saison touristique	X
Lieu tournant entre Cros-de-Géorand, St-Clément, St-Eulalie, St-Julien-Boutières, Arcens…	« les marchés du lundi » organisés par les CIVAM en saison touristique sur des fermes	oui

- Conclusion sur l'offre de marchés et l'adéquation avec la commercialisation de produits AB :

Hormis certains marchés dynamiques, les marchés de plein vent sont globalement plutôt en perte de vitesse et de dynamisme. Ceci s'explique probablement par des facteurs sociaux-économiques : baisse de la population, concurrence des camions multi-services, concurrence des centres urbains plus éloignés comportant une offre commerciale plus riche et permettant de faire des courses complètes. A priori il ne semble pas que l'offre actuelle des marchés soit un frein important au développement de la production biologique, vu le nombre de marchés ne comportant pas de producteurs biologiques ou un faible nombre.

- Compte-rendu d'échanges avec les producteurs sur la présence des points de vente sur le territoire et l'opportunité ou la nécessité d'en développer de nouveaux :

« Aujourd'hui les ventes sur le plateau sont très saisonnières et liées à l'afflux touristique. Hors saison, le réseau des boutiques et points de vente est relativement bien développé, mais ne tourne pas très fort tout de même. Dans une optique de développement local, il semblerait plus opportun de développer l'approvisionnement local des produits bio du plateau au sein des magasins et des structures de distribution plutôt que de créer des nouvelles structures dédiées. Sur certains produits locaux (lait, produits de crémerie..) il est tout de même dommage qu'on ne puisse pas retrouver les références dans les points de vente du secteur. »

Conclusion sur le potentiel de distribution de produits AB :

Sur la zone, la consommation locale reste faible, malgré un nombre relativement important de petits points de vente permettant la valorisation de produits AB. Il semble important de développer la distribution des produits de la zone ardéchoise du CT hors-zone, pour des questions de concurrence des produits (concurrence des produits locaux AB et non-AB sur la zone, bien représentés), pour des questions de valorisation globale (consommation locale peu encline à payer les produits à un prix rémunérateur du fait de la concurrence, contrairement à la clientèle hors zone du bassin d'Aubenas par exemple).

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIMALES

1. LA FILIERE LAIT DE VACHE BIO

La filière bovin lait est globalement en décroissance sur le secteur du CT au profit des bovins allaitants. Cependant de nombreux acteurs économiques sont bien présents et les opportunités pour la bio sont importantes, reflétant la demande nationale qui continue de croître sur tous les produits de crémerie et les fromages. La filière lait de vache bio est une des plus rémunératrices (relativement au conventionnel) parmi toutes les filières animales, pour les producteurs qui peuvent se permettre cette transition, c'est quasi systématiquement pour une amélioration de la situation économique de la ferme, donc pour une meilleure résilience du territoire.

Comme dans beaucoup de zones dites « intermédiaires », les producteurs du plateau ardéchois souffrent de charges de production importantes sans pouvoir bénéficier de produits supplémentaires comme le bénéfice d'une AOC/IGP dans de nombreuses zones de montagne. Dans cette perspective, le label AB est une des sources de valorisation supplémentaire qui participe fortement à maintenir l'élevage sur la zone. D'autres projets de valorisation sont en cours, comme la volonté de développer une image de marque de lait produit à l'herbe (démarche des producteurs Carrier), dans la ligne des démarcations déjà vues dans d'autres terroirs européens (exemple du Danemark et de l'Autriche notamment). Ces démarcations des produits laitiers sont a priori soumis à une demande croissante des consommateurs (source : enquête Réussir Lait), avec des bonifications de prix pour les producteurs par rapport à du lait standard. Ces démarches peuvent être un 1er pas vers la bio, ou une démarche concurrente, mais il ne semble pas actuellement qu'il y ait de décertifications AB pour aller vers ces démarches (au niveau national). Dans tous les cas c'est positif pour la reconaissance économique de pratiques herbagères vertueuses pour la santé et la qualité des produits et de l'environnement.

Les principaux opérateurs collectant du lait bio sur une partie ou la totalité du CT HBL

- La coopérative SODIAAL (SODIAAL Union Sud-Ouest) basée à Brioude
- L'entreprise GERENTES basée à Araules, principal collecteur de la zone Mézenc et Coucouron
- La SAS BIOLAIT (collecte 100% bio), 1er collecteur de lait bio en volume en France
- La laiterie Carrier, basée à Vals-les-bains (07), qui collecte historiquement sur St-Eulalie et le Béage et distribue principalement en Drôme-Ardèche.

Perspectives de ces collecteurs vis-à-vis du développement de l'agriculture biologique :

Collecteur	Etat du développement de l'AB	Perspectives
SODIAAL Sud-Ouest Jean-Paul Pietri (Sodiaal Sud-Ouest)	L'entreprise ne collecte pas sur l'ensemble de la zone couverte par le CT (pas sur le secteur du Mézenc). Sur l'ensemble de la région Auvergne, Sodiaal Sud-Ouest a atteint ses objectifs de collecte de lait bio fixé dès fin 2015 (28 millions de litres).	L'entreprise est toujours ouverte à de nouveaux projets de conversion dans les zones qu'elle collecte déjà. Les débouchés en lait bio de l'entreprise sont toujours en progression. Elle informe ses producteurs des possibilités de produire du lait bio via les factures de lait ou son site-internet. Des accords tripartites sont parfois envisagées avec certaines entreprises laitières n'ayant pas développé une collecte de lait bio (ex : Coopal hors-zone CT). Pour la partie ardéchoise les producteurs de Sodiaal n'ont pas réalisé des conversions en nombre important depuis 3 ans. Les accords de collecte précédents avec Biolait sont terminés depuis la nouvelle démarche qualité de Biolait (appros 100% France, contrairement à Sodiaal).
GERENTES Didier Gerentes	Collecte à venir de 1.5 millions de litres de lait bio (conversion au printemps 2016 des fermes) La collecte bio a démarré fin 2017 suite aux conversions de producteurs, et non pas d'un développement promu par la société. Au fur et à mesure des fins de périodes de conversion, la collecte totale devrait atteindre 1.5 millions de litres.	Accepte les demandes de conversion de ses propres producteurs seulement. L'enquête agriculteurs réalisée par HLB et AB 07 confirme la réflexion de quelques producteurs pour une potentielle conversion à l'AB. Gerentes est bien identifié sur le secteur du fait des prix plus élevés pratiqués que la moyenne. Gerentes souhaite réaliser un développement progressif, prendre le temps de créer ses gammes de produits bio. Objectif de 3 millions de litres de lait bio à moyen terme.
BIOLAIT (Olivier Mouton administrateur)	Une dynamique faible ou nulle depuis le début de l'année 2017 en termes de demandes d'adhésion des éleveurs de Haute-Loire ou d'Ardèche sur cette zone. La collecte Biolait est bien assurée en Haute-Loire (4 tournées dont 1 qui déborde en Ardèche). Une dizaine d'adhérents sur la zone du CT (2 en Ardèche, dont une ferme qui a arrêté le lait en 2016).	Biolait répond aux sollicitations de tous les producteurs et s'engage pour développer les collectes partout sur le territoire. Biolait peut organiser des journées d'information en partenariat avec les organismes agricoles locaux à la demande. Biolait n'identifie pas de dynamisme particulière sur la zone, probablement parce que 1- les conversions bio se font avec des opérateurs mieux identifiés localement et 2 – parce que les conversions ou demandes d'informations émanant du secteur restent faibles en nombre.
Laiterie Carrier	La laiterie collecte du lait de vache bio sur le plateau ardéchois	. La laiterie Carrier a identifié des marchés en produits bio (en Ardèche qui est la zone de

	(secteur Mont Gerbier de Jonc), et du lait conventionnel sur le même secteur plus le centre Ardèche. On trouve également des producteurs conventionnels collectés en Haute-Loire (enquête agriculteurs HLB). Collecte totale : 4 millions de litres non-AB, 26 producteurs, 800 mille litres en AB et 9 producteurs. 0% de déclassement en AB. Transformation en fromage blanc, crèmes et lait embouteillé … Vente à 80% en Ardèche, 20% en Drôme. Grosse activité de vente de produits au glacier Terradèlice.	fourniture quasi exclusive) et une perspective de développement. La laiterie souhaite maintenir les deux filières biologiques et conventionnelles sans leur faire de concurrence. La conversion des apporteurs est donc bienvenue, pas explicitement encouragée. L'enjeu pour Carrier consiste d'abord à assurer le maintien en volume de la collecte bio qui depuis 2 ans baisse (suite à un départ en retraite et à des baisses de production) sans perspective haussière (prochains départs en retraite programmés sans reprise en système lait). Un programme d'action est prévu.
Lactalis	La laiterie Lactalis ne collecte pas de lait AB sur la zone du CT (contrairement à d'autres zones).	Toutes les conversions se font donc via un changement d'opérateur. Une conversion d'un producteur inscrit chez Lactalis a été réalisée en 2016.

Conclusion : les opérateurs sont bien présents et les valorisations économiques favorables pour accueillir toutes les nouvelles conversions. Les prix au 1000L naviguent entre + 60 et + 140€/1000 L du prix conventionnel, en fonction du mois de collecte chez les opérateurs. Sur l'année, on est en moyenne à +110 €/1000L sur 2017 (hors primes qualité et froid), tous opérateurs confondus.

La transformation du lait de vache sur le territoire

Transformation fermière :

Les producteurs biologiques transformant du lait de vache sont au nombre de 3, dont 1 en mixte avec une collecte du lait. Les produits biologiques à base de lait de vache biologique (beurre, crème, fromages) sont donc paradoxalement assez peu nombreux et plutôt peu disponibles sur la zone, malgré la qualité des produits. Une demande des opérateurs et des clients est assez clairement exprimée en ce sens. Les producteurs expriment le fait qu'ils pourraient écouler beaucoup plus de volumes. Il y aurait donc matière à développer des ateliers de transformation locaux ou à augmenter les volumes de production car il y a un déficit de production vis-à-vis de la demande des produits.

Transformation laitière :

3 opérateurs réalisent de la transformation sur la zone du CT côté Ardèche :

- Fromagerie de la Laoune (M. Rissoan) : gamme non-bio en vache, chèvre et brebis.

- Fromagerie Gerentes (2 sites de transformation à Coucouron et Araules-43): gamme bio : yaourts, beurre, fromages, lait et crème. L'embouteillage du lait bio se réalisant à Coucouron, notamment pour une partie du lait collecté par Carrier vendu en briques, en prestation de service).

- Fromagerie de Coucouron (M. Roche) : petite gamme bio en fromages de brebis (lait collecté hors zone du CT).

Perspectives de développement de la filière lait de vache biologique sur le CT côté Ardèche :

- En ce qui concerne les filières tous les feux sont au vert (Carrier, Gerentes, Biolait), et aucun frein n'est à noter du côté de l'aval, hormis les « traditionnelles » difficultés de collecte dans la zone en saison hivernale.
- En ce qui concerne la demande locale ou à une échelle un peu plus grande des produits à base de lait de vache, tous les feux sont au vert : la croissance est importante et l'offre ne satisfait pas la demande.

Les freins sont au niveau de la production. Il semble en effet qu'il y ait un intérêt faible des producteurs conventionnels pour une hypothèse de passage en AB. Ce faible intérêt est l'objet de nombreuses interrogations de la part des conseillers du secteur. Les hypothèses avancées sont les suivantes :

- Freins techniques :

- Pratiques d'engraissement des veaux à la poudre de lait, pratique interdite en AB et qui peut représenter une perte de chiffre d'affaires ou un surcroît de travail pour être maintenue.
- Pratiques de soins aux animaux, notamment le tarissement aux seringues antibiotiques, nécessitant un changement de la politique de santé des animaux.

- Freins sociologiques :

  - manque de disponibilité pour travailler sur des changements stratégiques

  - image déformée de la production AB

  - âge des éleveurs qui ne souhaitent pas de bouleversement technique peu de temps avant le passage à la retraite.

En conclusion pour le développement de la filière lait de vache AB, il semble essentiel de travailler à la fois les aspects techniques (production des veaux, santé animale, …) et les aspects sociologiques (liens entre retraite et passage en AB, questions de transmission, d'attractivité d'une ferme AB pour des associés ou des repreneurs). Le tout en associant profondément les opérateurs pour certains desquels le maintien d'une collecte pérenne passe par une dynamique de conversion à accentuer.

2. LA FILIERE VIANDE BOVINE BIO

D'après l'état des lieux agricole, sur 538 exploitations ayant 10 UGB et plus sur la zone du CT, 208 ont un atelier de vaches allaitantes (associé parfois avec des ovins (33), des caprins (5), des porcs (1)) et 60 exploitations détiennent des bovins lait et viande. Le bovin allaitant est donc présent dans près de 49% des exploitations du territoire.

Pour l'agriculture biologique on retrouve des bovins allaitant (Aubrac, Salers, Limousine) dans 44% des fermes bio de la zone ce qui est plus élevé que pour les vaches laitières (32%). Mais il y a de fortes disparités en termes d'effectifs de quelques bêtes à près de 70.

Les opérateurs principaux en filière longue

- Biovie, abattage à Brioude
- SICABA, abattage à Bourbon l'Archambault

- Groupe SICAREV, abattage à Puygrenier et Saint-Etienne
- Languedoc Lozère Viande, abattage à Marvejols
- UNEBIO, abattage à Puygrenier
- Etablissements Audigier, à Aubenas

Perspectives de ces collecteurs vis-à-vis du développement de l'agriculture biologique :

Collecteur	**Etat du développement de l'AB**	**Perspectives de développement**
Biovie (100% bio). Vente de carcasses (ont vendu l'activité boucherie de détail en propre).	Collecte sur Auvergne, Nièvre, Aveyron, Creuse : <u>Bovin :</u> 1000 gros bovins abattus 500 veaux de boucherie rosé clair 40% réforme laitière 30% génisse 30% vache allaitante Très peu de bœufs (20/an). Manque de bovins en juin/juillet (20 bovins). En Ardèche : 20-30 gros bovins de réforme laitière avec 4-5 éleveurs.	Recherche de races rustiques en allaitants. Développement tranquille mais constant, assouvi par les contacts des éleveurs. Aucune publicité de réalisée. Aucun besoin particulier de non-assouvi. Les avants (30% des tonnages) partent chez convivial, un producteur de viande surgelée de l'Allier. +10% de croissance tous les ans Crainte de chute des prix pour les éleveurs avec la hausse des conversions. Choisit les bêtes chez les éleveurs, font abattre à Brioude. Marche sur la confiance, pas d'exigence qualitative forte ou sur des critères particuliers.
SICABA Vente et commerce en gros de carcasses et produits de découpe	Au niveau de la zone de collecte du groupe : Un marché de la viande bio en forte progression mais une concurrence également en pleine expansion notamment de produits bio à bas prix. Des besoins non couverts par la production. Des problématiques de saisonnalité, de qualité. En Ardèche : une 20 aine de gros bovins collectés par an, via un négociant, et hors zone CT (secteur Coiron).	<u>Bovin :</u> le 2ème trimestre manque de 20/30% de volumes. Il y a beaucoup de sorties du 15/10 au 15/1, mais c'est à peine équilibré même sur cette période. Globalement ils ont quasiment trop de bovins au moment du pic d'herbe. Provenance des animaux : 2/3 de vache allaitante, 1/3 de croisé, quasiment pas de réforme laitière. La demande actuelle est portée sur tous les types. Veau de boucherie : 1500 tués en 2016. Demande toute l'année en

		période scolaire, notamment début d'année. Exigence sur la qualité de finition (distribuer de la céréale en veau allaitant, ou faire du veau laitier croisé bien gavé de lait : la carcasse est plus petite mais plus jolie) plus que sur la couleur qui devient moins un critère en circuit hors-boucherie. <u>Problématiques de qualité :</u> - finition correcte en veau de boucherie et étalement de la production en début d'année - Etalement des productions en gros bovins <u>Pour l'Ardèche :</u> Problématique des frais de collecte. Il faudrait une organisation permettant un étalement contractuel des sorties d'animaux. Peu intéressés par les produits d'élevage ardéchois car trop éloignés des zones de collecte et des outils d'abattage.
Groupe SICAREV (Actis Bovin, Dauphidrôm) Vente et commerce en gros de carcasses et produits de découpe	Collecte via la coopérative du Mézenc (groupement de producteurs). Forte progression des abattages de bovins bio depuis le dernier trimestre 2016 (+60%). Essentiellement des réformes laitières. 80% des gros bovins bio partent en filière steak haché. Développement d'une filière veaux de boucherie bio depuis l'automne 2016. 5 éleveurs sur la zone du CT côté Haute-Loire. En Ardèche uniquement des producteurs de Fin-Gras du Mezenc (certains AB mais non valorisés AB).	En capacité d'abattre davantage de gros bovins bio (pas de limite pour le moment), réformes laitières et vaches à viandes. Développement de ses débouchés en bio notamment sur le veau (Couleur 3, conformation : au moins O+)
UNEBIO (100% bio) Vente et commerce en gros de carcasses et	Evolution de +18.5% en tonnage entre 2015 et 2016 (viande bio). Tous leurs circuits de distribution enregistrent des augmentations	En recherche d'éleveurs de bovins bio (laitiers ou allaitants). Projet de développement d'un réseau de boucherie 100% bio

produits de découpe Réseau de boucheries.	importantes (+53% en magasins spécialisés, +24% en boucheries, +16% en GMS, +3% en RHD) Collecte de veaux bio auprès de 27 éleveurs en Haute-Loire. Collecte sur tout le département de Haute-Loire et principalement dans le nord, et épisodiquement en Ardèche via des négociants (COPAGNO, etc…).	dans l'Est de la France. Peu intéressés par les produits d'élevage d'Ardèche, car trop éloignés de la zone de collecte actuelle et des outils d'abattage, et pas de tradition d'engraissement bien établie.
Languedoc Lozère Viande, Bertrand Boulet	Achats de tous types de bovins, femelles et mâles (taureaux, bœufs, éventuellement jeunes bovins en accompagnement d'autres animaux). Tuent actuellement 20-30 gros bovins par semaine. Recherche de quelques veaux rosés. (actuellement 20 veaux/semaine). Débouchés : principalement boucheries traditionnelles et GMS du Sud de la France.	En recherche de bovins bio finis. La zone de collecte traditionnelle est plus orientée sud-ouest (Aveyron, Tarn, Hérault), mais une collecte sur la zone du CT est possible, avec abattage à Langogne. L'abattoir actuel est situé à côté de Marvejols (Lozère). Actuellement que 2-3 éleveurs côté Ardèche. Grosse problématique de saisonnalité : recherche de veaux en période scolaire uniquement (notamment sortie hiver), plus de gros bovins en automne-hiver…
Etablissements Audigier, Pierre Audigier	Fonctionnent en gros bovins bio avec 2 éleveurs de vaches laitières et allaitantes de la zone. Environ 20 gros bovins bio par an, entièrement découpés et valorisés en bio. Valorisation bio : +/- 1€ en supplément au prix conventionnel (grille France Agrimer). Tout part actuellement au centre commercial d'Aubenas	Consommation très stable : aucun développement attendu. Pas de problématique qualité particulière, mais a l'impression qu'on pourrait proposer un produit plus qualitatif, et que la consommation pourrait s'améliorer avec un produit supérieur au niveau gustatif. Pourrait éventuellement développer du veau de boucherie, mais actuellement ne connaît aucun éleveur qui pourrait produire toute l'année.

Conclusion sur le développement des produits en filière bovin bio :

Les filières sont globalement demandeuses de produits, notamment pour équilibrer la saisonnalité très forte des entrées d'animaux (d'autant plus impactante que les volumes sont relativement faibles). Les perspectives sont positives mais modérées pour tous les produits bovins.

Les valorisations ne sont pas communiquées par les opérateurs, ce qui rend l'analyse économique difficile, mais les retours d'éleveurs permettent de tirer ces enseignements :

- La valorisation de la viande bovine est intéressante en génisses (+0,4 à + 0,7€/kg carcasse) et vaches adultes engraissées ou réformes (+0,2€/kg carcasse) . L'équilibre est atteint avec les charges alimentaires supérieures en AB.
- La valorisation en veaux est intéressante sur des veaux bien gras et lourds (8/9€/kg carcasse sur des veaux de 140kg classés 3 ou 4 en gras).
- Aucun marché en broutards ni en jeunes bovins.

La viande bovine bio est le segment qui peut le mieux tirer son épingle du jeu pour les éleveurs bio de la zone du CT, principalement pour les femelles, mais également pour les veaux « rosés » et gras, dont la demande augmente fortement.
La problématique sur ce produit est plutôt du côté de la production car les marges économiques sont présentes : les éleveurs de broutards sont peu enclins à modifier leur système d'élevage pour élever des veaux :

- charge de travail supplémentaire (surveillance, soins)
- organisation du pâturage des mères autour du bâtiment
- traites bi-quotidiennes à organiser (dans le cas le plus courant d'élevage séparé des veaux en cases collectives et aires d'exercice, et des mères au pâturage)

Néanmoins des évolutions sont possibles et des pistes de travail sont traçées avec certains éleveurs bio de broutards.

<u>Le Fin gras du Mézenc</u> *(source : Haute-Loire biologique)*

Comme précisé dans l'état des lieux agricole, un certain nombre d'exploitations en bovins allaitants produit des broutards maigres voués à l'export et sécurise cette filière en engraissant des génisses pour la filière Fin gras du Mézenc.

La filière AOP Fin gras du Mézenc compte 59 producteurs en Haute-Loire sur un territoire situé à plus de 1100 mètres d'altitude autour du Mont Mézenc.

Jusqu'à présent, il n'existait pas de double valorisation AOP fin gras et AB. Cependant, quelques producteurs de génisses Fin Gras ont récemment converti leur exploitation à l'agriculture biologique. Il s'agit de fermes spécialisées en bovins viande ou mixte avec un atelier en bovin lait. C'est parfois, le contexte de l'élevage laitier qui a motivé la conversion entrainant par la même celle des bovins viande. Certains éleveurs produisent donc déjà ou sont sur le point de produire une viande qui pourrait être valorisée en AOP Fin Gras et AB. Certaines de ces fermes sont en système de vente directe pour la viande.

Agriculture biologique et AOP Fin Gras sont-ils compatibles ?

D'après le technicien de l'association Fin Gras du Mézenc, Yannick Pochelon, il n'y a pas d'incompatibilité. Il suffit pour l'éleveur de respecter deux cahiers des charges. La problématique réside plus dans l'absence de marché valorisant des animaux ayant la double certification. En effet, pour le moment aucun boucher ne recherche des animaux ayant la double labellisation. Etant donné la valorisation déjà importante de la viande Fin Gras, Yannick Pochelon se pose la question de la possibilité pour un boucher d'écouler auprès de sa clientèle habituelle des animaux Fin Gras et Bio.

3. LES FILIERES CAPRINS ET OVINS LAIT

Les opérateurs collectant du lait de brebis ou de chèvre bio :

Perspectives de ces collecteurs vis-à-vis du développement de l'agriculture biologique :

Collecteur	**Etat du développement de l'AB**	**Perspectives**
Fromagerie de la Laoune	La fromagerie de la Laoune, basée à Coucouron, développe une gamme de fromages de chèvre bio, en collectant un éleveur localement. Ce projet aboutira en 2019 et pourra permettre une diversification pour certains éleveurs en transformation, ou des débouchés pour des installations, hors cahier des charges Picodon.	Stratégie à mettre en place, pas de visibilité aujourd'hui sur les développements possibles.
Fromagerie de Coucouron	*En cours*	
GERENTES Didier Gerentes	Pas de collecte de lait de chèvre ou brebis bio…	
La Fromagerie du Val d'Ormèze	Depuis plusieurs années cette fromagerie cherche à concrétiser des achats de lait bio. Elle rencontre des difficultés à trouver du lait bio de chèvre et surtout de brebis localement (approvisionnement en lait de brebis bio en majorité dans l'Aveyron) Reprise de la fromagerie du Mazet St Voy et aménagement en cours de celle du Val d'Ormèze. Production de fromages et de lait embouteillé (chèvre et brebis)	En développement : 10 000 litres de lait de chaque espèce transformés par semaine. Objectif de 15 à 20 000 L par espèce. Zone de collecte actuelle : Isère, Drôme, Ardèche, Lozère, Loire, Haute-Loire, Aveyron. Perspectives de ventes importantes, bloquées par les possibilités d'approvisionnement.
SARL PEYTOT (collecte des Picodons bio)	Depuis 2017, la SARL Peytot (affineur et metteur en marché) développe un projet de développement de sa gamme de Picodons AOP bio. La zone de collecte des picodons est sur la zone du cahier des charges et ne concerne donc que l'Ardèche pour le contrat territorial. La survalorisation en bio est de 14 centimes par tomme.	En développement important : aujourd'hui c'est la production qui « coince ». Les gérants de la SARL manifestent la possibilité de ne plus collecter uniquement que du bio à moyen/long terme.

Le profil des producteurs collectés ou qui pourraient être intéressés par la collecte de la fromagerie du Val d'Ormèze :

- Des producteurs en projet d'installation, la collecte assurant un débouché en parallèle d'un possible développement de la transformation
- Des producteurs d'ovins-viande souhaitant se diversifier avec un atelier en ovins lait ou souhaitant arrêter la production d'agneaux conventionnels pour des raisons notamment économiques.

Le prix payé par la Fromagerie du Val d'Ormèze est valorisant en lait de brebis mais moins en chèvre laitière par rapport au conventionnel et notamment pour le lait AOP Picodon sur lequel des fortes demandes existent et des perspectives favorables sont tracées à long terme. Les perspectives de développement se portent donc plutôt sur la collecte de lait de brebis en Ardèche, et lait de brebis et de chèvre côté Haute-Loire (hors-zone AOP Picodon).

Les contraintes techniques liées au mode de production ou à la structure des exploitations ovin-caprin de la zone du contrat territorial du Haut-bassin de la Loire :

Côté Ardèche, les élevages caprins en place sont plutôt confrontés à des problématiques de santé (allaitement des chevrettes et problèmes de CAEV, parasitisme), et des problématiques fourragères (assurer la qualité laitière des fourrages pour assurer une bonne autonomie et productivité). Localement les éleveurs arrivent à écouler leurs produits, sans forcément tous adhérer au cahier des charges Picodon AOP, ce qui manifeste un intérêt pour le produit « fromage de chèvre ». La valorisation des cabris reste cependant bien un problème, principalement éthique, car économiquement, l'engraissement en bio des cabris est très difficilement rentable, et la consommation de cette viande est faible.

En ce qui concerne les élevages ovins laitiers, absents de la zone côté Ardèche, les problématiques concernent principalement des aspects techniques : capacité de la ferme à produire des fourrages très laitiers malgré les contraintes du secteur (prairie permanente majoritaire, sols séchants, peu de prairies temporaires riches en légumineuses…). Les élevages seraient donc contraints d'acheter en grande partie leurs fourrages « laitiers », ou de concevoir leur élevage sur une faible productivité à la surface. La présence du loup est également une difficulté importante à prendre en compte, avec présence nécessaire de chiens de protection des troupeaux.

Perspectives de développement

Le territoire compte relativement peu de producteurs de chèvres et d'ovins-lait. Historiquement, l'élevage d'ovins-lait est absent de la Haute-Loire. Les perspectives de filière longue sont à attendre d'élevages en diversification ne souhaitant pas passer du temps en fromagerie et pouvant valoriser un bâtiment et du matériel d'élevage présent sur la ferme. Les élevages en place et orientés sur du circuit court n'ont pas un dimensionnement adapté à un passage en circuit long (perte de marge). Les quelques élevages non-bio de la zone en caprin ou ovin lait sont tous fromagers et n'ont a priori pas à gagner économiquement d'un passage en circuit long bio…

La perspective d'une collecte en lait de brebis ne pourrait s'envisager qu'à partir d'un certain volume (100 000/150 000L annuels) ce qui freine d'autant sa faisabilité.

4. LA FILIERE OVIN VIANDE

Les opérateurs de la filière

Perspectives des opérateurs de la filière viande ovine bio vis-à-vis du développement de l'agriculture biologique sur le territoire du CT :

Collecteur	Etat du développement de l'AB	Perspectives
Biovie (100% bio)	Ovins : 2000 agneaux/an ; pas en agneau de lait	Recherche plutôt sur du novembre-décembre et de l'agneau de pâques. Races locales et classiques 7.5€ toute l'année. 18-20kg. U-/R= Recherche 100 agneaux sur la période indiquée.
SICABA	Besoins en brebis bio toute l'année Agneau : développement possible de 15 à 20% au 2ème semestre, et 50 % au 1er semestre. Quasi équilibre en septembre-octobre. L'étalement de la production est une grosse problématique car ça empêche de répondre aux contrats qui demandent de l'agneau toute l'année	
UNEBIO (100% bio)	Pas de collecte d'agneaux bio sur la zone du CT côté Ardèche. Via COPAGNO, quelques collectes en bordure nord de la zone.	Problème de saisonnalité pour la collecte d'agneaux bio : recherche d'agneaux de bergerie, demande exigeante sur la qualité d'engraissement et le poids des carcasses (agneau lourd, 18-22 kg).
APIV 43 (Grefeuille)	Entreprise moteur du développement en bio (1er abatteur d'agneaux bio) Marché de l'agneau bio porteur (Grefeuille pourrait multiplier ses volumes abattus par 3).	Grefeuille recherche des agneaux bio sur des périodes où il y en a peu (automne et 1er trimestre). Prêts à valoriser mieux les agneaux de très bonne qualité et les agneaux produits hors saison habituelle.
Coopérative agneau du soleil	Pas de collecte d'agneaux bio sur le territoire, mais la coopérative est certifiée pour la collecte.	Pas de développement prévu sur ce créneau et le territoire, les éleveurs préférant valoriser les agneaux en label (plus grande souplesse pour les sorties d'animaux, avec des valorisations parfois équivalentes).
Languedoc Lozère Viande, Bertrand Boulet	Tuent brebis de réforme et agneaux d'herbe plutôt légers (14-18 kg carcasse), aussi quelques agneaux de lait à 7-8 kg vif (Clients boucherie et restauration haut de gamme). En moyenne sur année 7.5-8 €/kg carcasse. 80-100 agneaux-brebis tués en	Demande présente sur agneaux de novembre-décembre et mars-avril. La zone de collecte traditionnelle est plus orientée sud-ouest (Aveyron, Tarn, Hérault), mais une collecte sur la zone du CT est possible, avec abattage à Langogne. L'abattoir actuel est situé à côté de Marvejols

	moyenne par semaine sur l'année. Débouchés : principalement boucheries traditionnelles et GMS du Sud de la France.	(Lozère).

Conclusion :

Les perspectives sont très limitées pour l'agneau bio sur la zone malgré la présence d'opérateurs. Les valorisations ne sont pas communiquées par les opérateurs, ce qui rend l'analyse économique difficile, mais les retours d'éleveurs permettent de tirer ces enseignements :

- La survalorisation en agneau (de jusqu'à +0,5€ au 1er semestre à +1€ ponctuellementà Pâques) ne couvre pas les frais d'alimentation supérieurs en système avec 100% d'achats extérieurs en concentrés : la collecte d'agneaux bio a en l'état peu d'avenir en zone herbagère d'altitude.

Ceci explique très facilement l'absence de collecte d'agneau bio sur le territoire du CT côté Ardèche. Les éleveurs bio d'agneaux font ramasser leurs agneaux en conventionnel, avec des prix parfois plus rémunérateurs qu'en bio (saisonnalité différente des prix) et une demande des opérateurs qui ne pousse pas.

Le développement d'agneau bio ne passe donc pas par les opérateurs en l'état des filières, mais plutôt probablement par les débouchés vente directe.

Cette situation locale n'est que le reflet de la situation nationale, mais avec les facteurs aggravants de la faible production céréalière sur la zone qui nuit d'autant plus à la rentabilité des ateliers (charges alimentaires trop élevées).

5. LA FILIERE VOLAILLES

L'enquête n'a pas été portée sur cette filière, non-représentée sur le territoire pour les circuits longs.

6. LA FILIERE PORCS CHARCUTIERS

Les collecteurs de porcs bio qui sont présents sur le territoire :

Collecteur	Etat du développement de l'AB	Perspectives
Biovie	Collecte actuellement 2000 porcs par an mais pas forcément en Auvergne Aucune exigence particulière à part pas trop gras. 3-4 éleveurs actuellement. 3.5€/kg, 80-110kg.	Achètera tous les porcs qu'on lui présentera (demande très forte sur ce segment).
UNEBIO	Des besoins non couverts à l'échelle nationale	
SICABA	Des besoins en augmentation mais non couverts à l'échelle nationale. Collecte auprès de quelques éleveurs indépendants mais en grande majorité auprès d'éleveurs adhérents	A été contacté récemment par deux éleveurs de Haute-Loire avec des projets d'ateliers en porcs bio

	à l'organisation de producteurs Cyrhio.	
Languedoc Lozère Viande, Bertrand Boulet	En grand manque de porcs charcutiers : les possibilités d'abattage ne sont pas du tout satisfaites, toutes les demandes sont examinées. Tuent actuellement 30 porcs/semaine. Prix : 3.5-4€/kg carcasse. Débouchés : principalement boucheries traditionnelles et GMS du Sud de la France.	Marges de progression très importantes en porcs bio. La zone de collecte traditionnelle est plus orientée sud-ouest (Aveyron, Tarn, Hérault), mais une collecte sur la zone du CT est possible, avec abattage à Langogne. L'abattoir actuel est situé à côté de Marvejols (Lozère).

En bio sur le CT cette production en circuit long est très peu développée, ou uniquement côté Haute-Loire.

Perspectives de développement

En ce qui concerne la demande, les perspectives sont au vert pour les porcs charcutiers. Les valorisations ne sont pas communiquées par les opérateurs, ce qui rend l'analyse économique difficile, mais les retours d'éleveurs permettent de tirer ces enseignements :

- La valorisation en porc charcutier (+/- 3,5€ /kg carcasse) permet aux systèmes spécialisés et naisseurs-engraisseurs ou producteurs de céréales de s'en sortir correctement, mais ne permet pas d'équilibrer économiquement les élevages peu professionnalisés (ateliers de diversification, bâtiments peu fonctionnels, peu de maitrise de l'alimentation, pas de maternité, pas de production de céréales…).

Le développement de cette filière est donc peu prévisible, le territoire globalement étant peu propice à la production de céréales nécessaires pour atteindre une marge sur cout alimentaire correcte. Par ailleurs les investissements nécessaires pour réaliser une porcherie semblent disproportionnés vis-à-vis du fait que le CT est en limite de zone de collecte.

AXE 4 – CONTEXTE POLITIQUE LOCAL

Cette partie de l'étude n'a pas été réalisée, vu le doublon avec l'étude réalisée par Haute-Loire Biologique et les conclusions similaires.

AXE 5 – PRESSION REGLEMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE

Cette partie de l'étude n'a pas été réalisée, vu le doublon avec l'étude réalisée par Haute-Loire Biologique et les conclusions similaires.

CONCLUSION

Sans reprendre l'intégralité des conclusions de chaque partie, il semble clairement que le potentiel de développement de la production biologique est en faveur de l'installation ou du passage en bio de nombreuses fermes. Les opérateurs des filières sont tous disponibles pour valoriser des animaux AB, mais la structure des fermes n'est pas forcément favorable (schéma d'organisation du travail, structure foncière, capacité à produire des céréales).

En circuit court valorisé localement, les schémas d'installation doivent tenir compte de la présence sur certains produits bio de déjà nombreux producteurs, cela pouvant être problématique hors saison

touristique, ou doivent arriver à développer un argumentaire pour défendre la place et la valeur des produits AB au milieu des productions dites « traditionnelles » mais non certifiées. En circuit court valorisé non-localement, tous les produits animaux produits sur la zone sont recherchés dès qu'on arrive sur les bassins d'Aubenas, Alès et la Vallée du Rhône, Le Puy plus marginalement.

Suite à un passage en bio se posent des questions d'ordre techniques (évolution de l'autonomie alimentaire et fourragère), économiques (coût de revient, prix minimal) ou commerciales (argumentaire pour défendre un produit AB en zone de consommation « traditionnelle »). L'organisation collective des agriculteurs pour la valorisation et la commercialisation de leurs produits, notamment AB, semble être une difficulté et cela doit être un point important à travailler dans l'avenir.